



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92075, Paris La Défense
France



COLAS SA

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2018
COLAS SA
1 Rue du Colonel Pierre Avia – 75015 Paris
Ce rapport contient 56 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92075, Paris La Défense
France



COLAS SA

Siège social : 1 Rue du Colonel Pierre Avia – 75015 Paris
Capital social : €.48.981.749

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société COLAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du groupe COLAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence de la première application des normes IFRS 9 et IFRS 15.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Contrats de construction

(notes 2.14 et 11 de l'annexe)

Risques identifiés

Compte tenu de l'activité du Groupe Colas dans les domaines de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport, 79 % du produit des activités ordinaires de l'exercice 2018, soit 10 434 millions d'euros, provient des contrats de construction comptabilisés en fonction du degré d'avancement des chantiers.

La comptabilisation des produits et du résultat à terminaison des contrats de construction dépend principalement des jugements et estimations réalisées par la direction sur les budgets à fin d'affaires et du degré d'avancement des chantiers.

Par conséquent, nous avons considéré la comptabilisation des contrats de construction du groupe comme un point clé de notre audit, compte tenu de l'impact sur les comptes consolidés du Groupe de ces contrats et du niveau d'estimation requis par la Direction pour la détermination des résultats à terminaison.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons sélectionné les chantiers que nous avons jugé les plus importantes sur la base des critères suivants :

- contribution au produit des activités ordinaires et au résultat de l'exercice ;
- risques opérationnels associés (complexité du chantier, mode de réalisation de l'opération) ;
- éléments qualitatifs tels que la nature du client, le financement ou l'implantation géographique du chantier.

Sur cette sélection de chantier, nos travaux ont consisté à :

- corroborer le produit à terminaison du chantier avec les données contractuelles (contrat initial, avenants, travaux supplémentaires notifiés...),
- apprécier la cohérence de la marge retenue en fonction de l'évaluation des coûts à terminaison, de la prise en compte des impacts liés à l'exécution des travaux, le niveau de couverture des risques et le niveau d'aléas inscrit au budget ;
- apprécier le respect des règles Groupe concernant la comptabilisation des contrats de construction, notamment, la comptabilisation des réclamations, des produits non acquis et des provisions pour perte à terminaison afin de se conformer au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Provisions pour litiges et contentieux non courantes

(notes 2.12 et 6.1 de l'annexe)

Risques identifiés

Les provisions pour litiges et contentieux figurant en provisions non courantes au bilan consolidé pour 186 M€ sont présentées dans la note 6.1. des annexes aux comptes consolidés.

Comme indiqué dans la note 2.12, le montant figurant en provisions non courantes correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

Ces notes décrivent la nature des provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et réclamations travaux.

Nous avons considéré qu'il s'agit d'un point clé de l'audit dans la mesure où le montant des provisions non courantes est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par le Groupe, et par conséquent, peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Prendre connaissance du processus de recensement des litiges des provisions non courantes.
- Examiner pour une sélection de risques complexes et significatifs le bien-fondé et les hypothèses qui sous-tendent leur évaluation à la clôture au titre des montants provisionnés, ce qui peut inclure notamment :
 - o L'examen de la documentation afférente au litige et des correspondances avec les tiers ainsi que leur confrontation avec les estimations de la Direction,
 - o Des entretiens avec les responsables adéquats,
 - o Le cas échéant, l'examen des courriers d'avocats et des consultations écrites des conseils externes du Groupe.
- Interroger directement les avocats afin de confirmer notre compréhension des litiges en cours significatifs en cours et des niveaux de revendications afin d'apprécier l'adéquation du montant des provisions comptabilisées
- Contrôler l'information donnée dans les annexes aux comptes consolidés et dans le rapport de gestion sur l'estimation des provisions non courantes et des principaux différends et litiges du Groupe.

Comptabilisation des acquisitions

(notes 2.4 et 2.5 de l'annexe)

Risques identifiés

Dans le cadre du développement de ses activités à l'international, le Groupe Colas a réalisé deux opérations importantes de croissance externe en 2018 : les acquisitions de la majeure partie des entités du groupe Miller McAsphalt au Canada et de l'activité Transports du groupe Alpiq Engineering Services et de sa filiale Kraftanlagen en Europe.

Les modalités d'acquisition conduisent le Groupe, pour chacune de ces transactions et à déterminer les méthodes de consolidation applicables, telles que décrites dans la note 2.4 Méthodes de consolidation, ainsi que les principes d'évaluation et de comptabilisation du bilan d'ouverture des sociétés acquises dans la note 2.5 Regroupements d'entreprise. Lors de ces acquisitions, le Groupe applique les principes de comptabilisation prévus par la norme IFRS 3 Regroupement d'entreprises. En particulier, l'affectation du prix d'acquisition des sociétés acquises donne lieu à l'identification et à la détermination de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis (principalement des terrains, des carrières, des marques et des relations clients pour les nouveaux actifs ainsi reconnus).

Le Groupe évalue également les passifs et passifs éventuels assumés résultant de ces acquisitions dont les modalités de reconnaissance et d'évaluation sont décrites dans la note 2.5 Regroupements d'entreprise de l'annexe aux comptes consolidés.

La détermination du contrôle des sociétés acquises, l'identification et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés et la détermination de la juste valeur d'un complément de prix (le cas échéant) peuvent requérir des jugements importants de la direction, à la date d'acquisition et lors des exercices ultérieurs. Aussi, nous avons considéré la comptabilisation de ces deux acquisitions comme un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont notamment consisté, selon les acquisitions concernées, à :

- analyser les éléments juridiques relatifs à ces acquisitions et contrôler la prise en compte des principales clauses contractuelles (modalités de fixation du prix de la transaction, clauses de compléments de prix) dans la détermination du traitement comptable des transactions ;
- apprécier le contrôle exercé par le Groupe sur les sociétés acquises ;
- analyser l'application de la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 et les modalités de mise en œuvre de cette méthode (notamment la détermination du prix d'acquisition, l'identification des actifs acquis et des passifs assumés et l'évaluation de l'écart d'acquisition résultant de l'acquisition) ;
- apprécier le caractère raisonnable et la cohérence d'ensemble des justes valeurs retenues pour les actifs acquis et passifs assumés ;
- vérifier que la note 1.2 *Faits significatifs de l'exercice 2018* de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et font l'objet d'un rapport par un vérificateur indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COLAS par l'Assemblée Générale assemblée générale mixte d'avril 1989 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée Générale assemblée générale ordinaire du 25 avril 2001 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2018, le cabinet KPMG était dans la 30^{ème} année de sa mission sans interruption compte tenu des acquisitions et fusions successives intervenues et le cabinet MAZARS dans la 18^{ème} année, soit respectivement 30 et 18 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité des comptes

Nous remettons un rapport au comité des comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 février 2019

KPMG Audit IS

MAZARS



Xavier Fournet



Stéphanie Millet



Daniel Escudeiro



Gilles Rainaut



Société anonyme au capital de 48 981 748,50 euros
Siège social : 1 Rue du Colonel Pierre Avia – 75015 Paris - France
Immatriculation : R.C.S. Nanterre B552 025 314 A.P.E. 4211Z
Exercice social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Etats financiers consolidés

Au 31 décembre 2018

Bilan consolidé au 31 décembre

Compte de résultat consolidé

Etat des produits et charges comptabilisés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Annexe aux états financiers consolidés

Bilan consolidé

En millions d'euros	Notes	2018	2017 Retraité (a)
Immobilisations corporelles	3.2	2 619	2 384
Immobilisations incorporelles	3.3	213	107
Goodwill	3.3	674	512
Coentreprises et entités associées	3.4	394	396
Autres actifs financiers non courants	3.6	192	197
Impôts différés et créances fiscales non courants	3.7	145	154
Actif non courant		4 237	3 750
Stocks	4.1	672	501
Clients et comptes rattachés	4.1	2 436	2 314
Actifs sur contrats clients	4.1	658	539
Actif d'impôt (exigible)	4.1	42	197
Autres créances courantes	4.1	790	617
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.2	563	680
Instruments financiers – Couverture des dettes financières	17	11	14
Actif courant		5 172	4 862
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		331	
Total actif		9 740	8 612
Capital social et primes		384	384
Résultats accumulés		2 172	2 070
Actions propres détenues		(3)	
Réserve de conversion		11	15
Résultat consolidé		226	328
Capitaux propres (part du Groupe)		2 790	2 797
Participations ne donnant pas le contrôle		29	30
Capitaux propres	5	2 819	2 827
Dettes financières non courantes	8	533	126
Provisions non courantes	6.1	804	884
Impôts différés passifs et dettes fiscales non courants	7	124	60
Passif non courant		1 461	1 070
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes financières courantes	8	58	40
Impôts courants		52	56
Fournisseurs et comptes rattachés		2 115	2 041
Passifs sur contrats clients		846	802
Provisions courantes	6.2	271	278
Autres passifs courants		1 293	1 403
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	8	488	80
Instruments financiers – Couverture des dettes financières		12	15
Passif courant		5 135	4 715
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		325	
Total capitaux propres et passif		9 740	8 612
Endettement financier net (-) Excédent financier net (+)	9	(517)	433

(a) Retraité des effets de l'application d'IFRS 9

Compte de résultat consolidé

en millions d'euros		2018	2017
Chiffre d'affaires (1)	11/16	13 190	11 705
Achats consommés		(6 260)	(5 319)
Charges de personnel		(3 525)	(3 252)
Charges externes		(2 849)	(2 611)
Impôts et taxes		(167)	(159)
Dotations nettes aux amortissements		(461)	(407)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées		(100)	(88)
Variations des stocks de production		17	1
Autres produits d'exploitation (2)	12	740	685
Autres charges d'exploitation	12	(226)	(193)
Résultat opérationnel courant	16	359	362
Autres produits opérationnels	12		
Autres charges opérationnelles	12	(31)	(5)
Résultat opérationnel		328	357
Produits financiers		14	15
Charges financières		(45)	(29)
Coût de l'endettement financier net	13	(31)	(14)
Autres produits financiers	13	8	14
Autres charges financières	13	(10)	(13)
Impôt	14	(96)	(75)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées		28	61
Résultat net		227	330
Résultat net part du Groupe		226	328
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1	2
Résultat par action (en euros)	15	6,93	10,04
Résultat dilué par action (en euros)	15	6,93	10,04
(1) dont part réalisée à l'international (export inclus)		6 730	5 601
(2) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées		145	121

Etat des produits et charges comptabilisés

Résultat net	227	330
Éléments non recyclables en résultat net		
Ecart actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	55	5
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	(10)	(2)
Éléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion	(10)	(85)
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture	2	(3)
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	(2)	1
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	6	(17)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	41	(101)
Produits et charges nets comptabilisés	268	229
Dont part du Groupe	267	228
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	1	1

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Capital social et primes	Résultats accumulés	Réserve de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
31 décembre 2016	384	1 825	116	355	2 680	33	2 713
Acquisitions / Cessions d'actions propres		1			1		1
Affectation du résultat n-1		355		(355)			
Distribution		(90)			(90)	(1)	(91)
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net de l'exercice				328	328	2	330
Produits et charges comptabilisés		1	(101)		(100)	(1)	(101)
Résultat net et produits et charges comptabilisés		1	(101)	328	228	1	229
Changements de périmètre						(3)	(3)
Impact de l'application d'IFRS 9						(22)	(22)
31 décembre 2017 retraité (2)	384	2 070	15	328	2 797	30	2 827
Acquisitions / Cessions d'actions propres		(3)			(3)		(3)
Affectation du résultat n-1		328		(328)			
Distribution		(268)			(268)	(2)	(270)
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net de la période				226	226	1	227
Produits et charges comptabilisés (1)		45	(4)		41		41
Résultat net et produits et charges comptabilisés		45	(4)	226	267	1	268
Changements de périmètre						(3)	(3)
31 décembre 2018	384	2 169	11	226	2 790	29	2 819

(1) Détail :

	Groupe	Minoritaires	Total
Variations de change	(4)		(4)
Variations de juste valeur des instruments financiers	2		2
Ecart actuariel sur avantages au personnel	55		55
Impôts différés sur ces opérations	(12)		(12)
Total des produits et charges comptabilisés	41	0	41

(2) Retraité des effets de l'application d'IFRS 9

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2018	2017
En millions d'euros		
Résultat net consolidé	227	330
Retraitement :		
Quote-part de résultat des coentreprises et entités associées	(28)	(61)
Dividendes reçus des coentreprises et entités associées	36	53
Dividendes des sociétés non consolidées	(1)	(2)
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	483	395
Plus et moins-values de cession d'actifs	(52)	(40)
Charges calculées diverses		
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	665	675
Reclassement du coût de l'endettement financier net	31	14
Retraitement de l'impôt	96	75
Capacité d'autofinancement (CAF)	792	764
Impôts décaissés	(132)	(86)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes	(295)	(205)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)	365	473
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(462)	(443)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	174	88
Dette nette sur immobilisations corporelles et incorporelles	(12)	12
Sous/total	(300)	(343)
Acquisitions et cessions de titres de participation :		
Prix d'acquisition des titres	(807)	(157)
Prix de cession de titres	6	23
Créance (dette) nette sur achats et cessions de titres	3	65
Trésorerie acquise	78	(10)
Sous/total	(720)	(79)
Autres flux liés aux opérations d'investissements :		
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	1	2
Variation des autres immobilisations financières	41	(18)
Sous/total	42	(16)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (b)	(978)	(438)
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(3)	(1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(268)	(90)
Dividendes versés par les sociétés intégrées aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(1)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	391	(34)
Coût de l'endettement financier net	(31)	(14)
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	87	(140)
Incidence des variations des cours des devises (d)		(12)
Variation de la trésorerie nette (a+b+c+d)	(526)	(117)
Trésorerie nette à l'ouverture	600	717
Groupe Smac : trésorerie positionnée au bilan en activité détenue en vue de la vente	1	
Trésorerie nette à la clôture (voir note 7)	75	600

Annexe aux états financiers consolidés

Notes

1. Faits significatifs
2. Principes et méthodes comptables
3. Actif non courant
4. Actif courant
5. Information sur les capitaux propres consolidés
6. Provisions non courantes et courantes
7. Actifs et passifs d'impôts différés non courants
8. Dettes financières non courantes et courantes
9. Excédent (Endettement) financier net
10. Autres passifs courants
11. Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité
12. Résultat opérationnel
13. Coût de l'endettement financier net, autres produits et charges financiers
14. Impôt
15. Résultat net des activités poursuivies et résultat dilué par action
16. Information sectorielle et autres indicateurs
17. Instruments financiers
18. Engagements hors bilan et informations sur les contrats de location financement
19. Effectif moyen, engagements envers le personnel
20. Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction
21. Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie
22. Honoraires des commissaires aux comptes
23. Liste des principales sociétés consolidées
24. Principaux taux de conversion
25. Impacts liés à la première application des normes IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »
26. Impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 : « Contrats de location » et de l'Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

Déclaration de conformité

Au 31 décembre 2018, les comptes consolidés de COLAS et de ses filiales ("le Groupe") ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des charges et produits comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Périmètre au 31 décembre 2018

Nombre de sociétés consolidées	2018	2017
Sociétés contrôlées	370	357
Activités conjointes	75	67
Coentreprises et entités associées	124	112
Total	569	536

Principaux mouvements de l'exercice :

Entrées dans le périmètre :

France : néant

International : Kummler & Matter AG (Suisse), Alpiq Enertrans (Italie), Elektroline A.S (République Tchèque), Lundy Projects Ltd (Grande-Bretagne), Delta Asphalt Inc. (Etats-Unis), Miller (Canada), McAsphalt (Canada), Top Coat (Australie)

Sorties du périmètre :

France : STVR

International: South West Highways (Grande-Bretagne)

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2018

- Le 28 février 2018, Colas a réalisé l'acquisition de 100% des titres du groupe Miller McAsphalt, conformément au protocole d'accord signé le 30 août 2017. Le groupe Miller McAsphalt est un acteur majeur des travaux routiers et de la distribution de bitume au Canada, particulièrement présent en Ontario. Il réalise un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices d'environ 1,3 milliard de dollars canadiens et emploie 3 300 salariés. Le prix d'acquisition des titres payé à la date de réalisation de l'opération s'élève à 953 millions de dollars canadiens, soit 611 millions d'euros. L'acquisition a été financée à hauteur de 410 millions d'euros par emprunt. Après travaux d'allocation de l'écart d'acquisition initial, le goodwill résiduel s'élève à 140 millions de dollars canadiens, soit 92 millions d'euros au 31/12/2018.

La contribution au résultat des activités acquises a été enregistrée pour 10 mois d'exploitation en 2018.

- Le 26 mars 2018, Bouygues Construction et Colas ont annoncé l'acquisition de 100% des titres d'Alpiq Engineering Services, spécialisée dans les activités de services multi-techniques pour le bâtiment et pour les infrastructures d'énergie, industrielles et de transport. Elle compte près de 7 650 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard de francs suisses en 2017, essentiellement en Suisse (57%), en Allemagne (24%) et en Italie (12%). Après obtention le 11 juillet 2018 de l'aval des autorités de concurrence européenne et suisse, la réalisation de cette opération est intervenue le 31 juillet 2018, sur la base d'une valeur d'entreprise de 150 millions de francs suisses pour Colas Rail. Après l'analyse de l'écart d'acquisition initial qui n'a entraîné aucune affectation au bilan des quatre sociétés acquises, le goodwill résiduel s'élève à 74 millions d'euros.

La contribution au résultat des activités acquises a été enregistrée pour 5 mois d'exploitation en 2018.

- Afin de recentrer ses activités autour des cœurs de métier du Groupe COLAS, le processus de cession du sous-groupe SMAC (chiffres d'affaires : environ 600 millions d'euros), annoncé au personnel le 31 mai 2018, s'est poursuivi sur le 4ème trimestre 2018. Le 19 novembre 2018, une promesse d'achat des titres de SMAC a été signée. La durée maximale de cette promesse est de 7 mois. Conformément à la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et passifs du sous-groupe SMAC ont été présentés sur une ligne distincte au bilan au 31 décembre 2018.

1.2 Faits significatifs postérieurs au 31 décembre 2018

Le 14 février 2019 : signature de l'acte de cession par COLAS à Open Gate Capital de l'ensemble des actions de la société SMAC. La réalisation de l'opération est prévue dans les 60 à 90 jours suivant cette date.

NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Les activités du Groupe

Colas est une société anonyme immatriculée en France (R.C.S. Nanterre B552 025 314) ayant son siège social au 1 rue du Colonel Pierre Avia à Paris (France).

Colas est un leader mondial de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport.

Les activités routières représentent 85 % de l'activité totale. Elles comprennent :

- la construction et l'entretien de routes, autoroutes, pistes d'aéroport, plateformes portuaires, industrielles et logistiques, aménagements urbains, voies de transports en commun en site propre (tramways), aires de loisirs, pistes cyclables, etc. Une activité de génie civil (petits et grands ouvrages) et une activité de bâtiment (construction neuve, réhabilitation et démolition/déconstruction), dans certaines régions, viennent compléter l'activité des filiales routières ;
- en amont de la construction, une importante activité industrielle de production et recyclage de matériaux de construction (granulats, émulsions et liants, enrobés, béton prêt à l'emploi, bitume), à partir d'un réseau international dense de carrières, usines d'émulsion, centrales d'enrobage et centrales à béton.

Colas exerce également des activités de spécialités, pour la plupart complémentaires aux activités routières, qui représentent 15 % de l'activité totale :

- Sécurité signalisation routière, gestion de trafic, fabrication, pose et maintenance d'équipements de sécurité ;
- Réseaux enterrés ;
- Etanchéité, incluant l'enveloppe de bâtiment, bardage et couverture, production et commercialisation de membranes d'étanchéité ;
- Ferroviaire (conception et ingénierie, construction, renouvellement et entretien d'infrastructures).

Colas est aussi concessionnaire ou gestionnaire d'infrastructures (PPP), notamment autoroutières mais aussi de voiries urbaines ou de transport en commun urbain.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe Colas intègrent les comptes de la société Colas et de ses filiales, ainsi que les participations dans les coentreprises, entités associées, et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros - devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe - et intègrent les recommandations de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 et n° 2016-01 du 2 décembre 2016 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 février 2019 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale mixte du 17 avril 2019.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2017 qui ont été retraités pour tenir compte de l'adoption au 1er janvier 2018 des normes IFRS 9 et IFRS 15 (note 25 de l'annexe).

Au 31 décembre 2018, le groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2018.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Principales normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2018

- IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique également au 1er janvier 2018, avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9.

Les impacts de l'application de cette norme au 1er janvier 2018 ne sont pas matériels et sont présentés en note 25 de l'annexe.

- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats conclus avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu, appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation. Il l'a appliquée au 1er janvier 2018 de manière rétrospective et l'exercice 2017 a également été retraité des impacts IFRS 15.

L'application de cette norme au 1er janvier 2018 n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat 2018.

Normes IFRS et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2019

- IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location" appelée à remplacer IAS 17, ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective avec présentation d'une année comparative pour sa première application.

Les travaux de recensement et de collecte des contrats de location se sont déroulés sur 2017 et 2018. Les impacts estimés de l'application d'IFRS 16 sur le bilan au 31 décembre 2018 retraité d'IFRIC 23 sont présentés en note 26 de l'annexe.

- IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation et a entrepris une évaluation des conséquences éventuelles de son application. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1^{er} janvier 2019.

L'impact de l'application de cette interprétation au 1^{er} janvier 2019 ne devrait pas être matériel et est présenté en note 26.

Jugements et recours à des estimations

Lors de la préparation des comptes consolidés, conformément aux normes et interprétations, le Groupe procède à des estimations et des hypothèses. Elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des *goodwill* et des participations, des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, de la recouvrabilité des impôts différés actif, des provisions (pertes à terminaison, litiges et contentieux, etc.), des marges à fin d'affaires des opérations de construction, de l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (notes 2.5 et 2.8), immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles (note 2.8) et de l'évaluation de la perte de valeur sur *goodwill* (note 1.11).

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

- Actifs détenus en vue de la vente et activités arrêtées ou détenues en vue de la vente :

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité arrêtée ou classée comme détenue en vue de la vente représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie et faisant l'objet, soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités arrêtées ou détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés pour toutes les périodes présentées.

2.4 Méthodes de consolidation

- Sociétés contrôlées

Les sociétés sur lesquelles Colas exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

- Sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise ou une activité conjointe est issue d'un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Pour les activités conjointes, qui confèrent à chacun des co-participants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, les actifs et passifs, charges et produits, sont comptabilisés selon les intérêts dans l'activité conjointe. Les coentreprises qui confèrent des droits dans l'actif net sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

- Sociétés sous influence notable

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

2.5 Regroupements d'entreprise

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises à la date d'acquisition, le *goodwill* correspond à la somme de la contrepartie transférée et des participations ne donnant pas le contrôle, minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris et, le cas échéant, de la réévaluation en juste valeur de la part antérieurement détenue. Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un *goodwill* alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "*goodwill* complet"),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans *goodwill* affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du "*goodwill* partiel").

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le *goodwill* est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder douze mois.

Les *goodwill* négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, à la date de prise de contrôle par étape, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle avec conservation d'une participation, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de *goodwill* complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant.

En cas de cession partielle des activités constitutives d'une UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du *goodwill* affecté à l'activité cédée à proportion de sa valeur relative dans l'UGT à la date de cession, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le *goodwill* lié à l'activité cédée, conformément à l'IAS 36.86.

Les *goodwill* déterminés antérieurement au 1er janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

2.6 Méthode de conversion des éléments en devises

▪ Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

▪ États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.7 Méthode d'appréciation des impositions

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passif) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
 - des sources de déductions futures (impôts différés actif) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est

probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer. Ces derniers sont revus à chaque clôture.

- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actif) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes, selon les pays. Ainsi au 31 décembre 2018, les différences temporelles et les reports fiscaux déficitaires des entités françaises ont été comptabilisés aux taux votés par l'Assemblée Nationale selon les échéanciers de retournement suivants :

- 32,02% pour 2019,
- 28,92% pour 2020,
- 27,37% pour 2021,
- 25,83% pour 2022 et au-delà.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation et sont présentés en actifs ou passifs non courants.

2.8 Actif non courant

- Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

Principales durées d'utilisation retenues

Terrains	(voir ci-après)
Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

Terrains nus ou bâtis : ils ne sont pas amortis, mais font si nécessaire, l'objet d'une dépréciation.

Terrains de gisement : ils sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée totale ne puisse excéder 40 ans.

Le montant cumulé des amortissements ne peut être inférieur à l'amortissement calculé selon le mode linéaire.

Lorsqu'une immobilisation exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisée ou vendue, les coûts d'emprunts directement attribuables à son acquisition ou sa construction sont incorporés dans le coût de cette immobilisation.

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

Contrats de location

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe supporte en substance la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement (comptabilisation d'un actif corporel et d'une dette financière le cas échéant).

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les

amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

Subventions reçues

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

▪ Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité. Un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont les critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).

Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

▪ *Goodwill*

Le *goodwill* représente l'excédent du coût d'acquisition d'une société sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables de cette société à la date d'acquisition.

Le Groupe a choisi la méthode du *goodwill* partiel.

Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés non-financiers et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des *goodwill* est comparée à leur valeur recouvrable.

Méthode retenue pour les tests de dépréciation :

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les groupes d'UGT correspondent à l'organisation opérationnelle du Groupe.

Elles répondent aux conditions suivantes : unicité de Management, synergies dans les domaines des ressources humaines, des ressources en matériel, dans le domaine technique et le domaine des études travaux.

- UGT Routes Métropole : regroupe l'activité routière en France métropolitaine.
- UGT Spécialités (hors Rail) : regroupe les activités de Sécurité-signalisation, Pipeline et Etanchéité.
- UGT Rail : regroupe l'activité ferroviaire.

- UGT Routes Europe (hors France) : regroupe l'activité routière dans les pays européens où le Groupe est implanté.
- UGT Routes Amérique du Nord : regroupe l'activité routière aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.
- UGT Routes Reste du monde : regroupe l'activité en Afrique, dans l'Océan Indien, en Asie, en Australie, au Moyen-Orient et dans les départements et territoires français d'Outre-mer.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés ; elle correspond à l'actualisation de flux futurs de trésorerie par le coût moyen pondéré du capital et incorpore une prime de risque économique. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions établies par le management en charge de l'UGT, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'année N+1 et d'un plan à 3 ans pour les deux années suivantes.

▪ Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées soit dans les capitaux propres en "Éléments non recyclables en résultat net", soit au compte de résultat en "Autres produits et charges financières", selon l'option retenue par le Groupe pour chacun de ces titres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Concernant les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif, et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Conformément à la norme IFRS 9, une dépréciation est constatée dès la comptabilisation initiale, reflétant le risque de défaut attendu dans les douze prochains mois. Cette dépréciation est enregistrée en compte de résultat.

2.9 Actif courant

▪ Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

▪ Créances clients et autres créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre des contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, les clients et comptes rattachés incluent les facturations ou situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage).

- Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.10 Instruments financiers

Certaines sociétés du Groupe utilisent des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières sur leur résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-dessous.

- Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

- Risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car les dettes financières à taux variable sont en partie compensées par la trésorerie disponible placée à taux variable. Outre les dettes à taux variables figurant au bilan, la saisonnalité de l'activité peut entraîner le recours à des emprunts à court terme. Certains actifs ou passifs financiers peuvent ponctuellement être couverts.

- Risque de change

Le Groupe est faiblement exposé au risque de change puisque les filiales réalisent une très faible part de leur chiffre d'affaires à l'exportation et que la plus grande partie de l'activité du Groupe est réalisée dans la zone euro (54%).

Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires à l'international est réalisé par des filiales locales dont la facturation et les dépenses sont libellées dans la devise du pays où sont exécutés les travaux, de sorte que l'évolution des taux de change n'a pas d'autres impacts significatifs sur le chiffre d'affaires et la rentabilité du Groupe que l'effet de conversion calculé à partir de la variation d'une parité moyenne. Plus d'un cinquième de l'activité étant réalisé en Amérique du Nord, le Groupe a une sensibilité à l'évolution de la parité euro/dollar américain et euro/dollar canadien.

Les emprunts ou placements sont centralisés dans la devise de chaque pays (euro, dollar américain, dollar canadien, etc.).

Ponctuellement, certains contrats en devises font l'objet d'une couverture de change.

D'une manière générale, les investissements nets réalisés par le Groupe dans des entités étrangères (filiales, participations, succursales, co-entreprises) ne font pas l'objet d'une couverture de change car ces entités n'ont pas vocation à être cédées.

Des couvertures de change à terme sont utilisées dans le but d'optimiser la trésorerie du Groupe par la conversion, sans risque de change, d'excédents prêtés ou empruntés à des filiales dans leur devise locale en substitution de lignes bancaires.

Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques « pays ».

- Risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro. Enfin, les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

- Risque sur matières premières

Le Groupe a une sensibilité aux variations du coût des matières premières principalement liées aux produits pétroliers dans l'activité routière, ainsi qu'à certains métaux dans les activités de sécurité signalisation, étanchéité et ferroviaire.

Des opérations de couverture peuvent être réalisées ponctuellement sur des opérations spécifiques.

- Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités à des produits classiques comme :

- les achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;

- les swaps de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achats de caps et de tunnels ou d'options de taux dans le cadre de la couverture du risque de taux ;

- les achats et ventes de contrats *futures*, swaps sur matières premières, options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ces instruments ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des contreparties financières françaises et internationales de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition aux risques de change, de taux et de matières premières font l'objet d'un suivi détaillé et spécifique transmis aux organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

- Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. Le Groupe procède alors, suivant le cas, à trois types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat ;

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de la valeur intrinsèque de l'instrument de couverture est comptabilisée en capitaux propres jusqu'au dénouement de l'opération.

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture d'investissements nets à l'étranger : la variation de la valeur intrinsèque de l'instrument de couverture est comptabilisée en capitaux propres jusqu'au dénouement de l'opération.

2.11 Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés et celles auto-détenues par les filiales du Groupe augmentent le pourcentage d'intérêt du Groupe sur celles-ci.

- Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

- Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Colas est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

2.12 Passif non courant

▪ Dettes financières non courantes

A l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). La fraction à moins d'un an des dettes financières non courantes est présentée en passif courant.

▪ Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

Ces provisions ne sont pas liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles incluent pour l'essentiel :

Les avantages au personnel

Pensions :

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès des caisses de retraite ou fonds de pension indépendants (régimes à cotisations définies).

Il subsiste toutefois quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada. A l'exception du régime de Colas Rail Ltd, ces régimes ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds ne pouvaient plus accueillir de nouveaux cotisants. Ces régimes sont gérés par des fonds indépendants de la société.

Indemnités de fin de carrière :

Leur coût est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en autres produits et charges comptabilisés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté :

Ces primes, dont la pratique dans la très grande majorité des sociétés du Groupe est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en résultat.

Les litiges et contentieux

Litiges et contentieux travaux :

Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection établie par les experts désignés par les tribunaux.

Risques sur contrôles fiscaux, contrôles charges sociales ou autres administrations :

Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

Les garanties données aux clients (long terme)

Elles représentent l'évaluation des travaux à réaliser au titre des garanties données lorsque la durée de la garantie excède la durée du cycle d'exploitation (1 à 2 ans), par exemple la garantie décennale relative à certains ouvrages.

Les coûts de remise en état des sites (long terme)

Le coût de remise en état des sites d'exploitation de carrières à l'expiration du gisement et/ou de l'autorisation d'exploitation fait l'objet d'une évaluation détaillée (coût de la main-d'œuvre, du matériel qui sera utilisé, des matériaux à mettre en œuvre, quote-part de frais généraux, ...). Seuls les coûts qui seront engagés au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice figurent dans cette rubrique.

■ Impôts différés passifs

Les passifs d'impôts différés (ou IDP) représentent les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles imposables (sources d'imposition future). Tous les IDP sont comptabilisés, y compris ceux relatifs aux retraitements de consolidation.

La comptabilisation d'un IDP concerne toutes les différences temporelles générées par des participations dans des filiales, entreprises associées, coentreprises sauf si la société mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (pas de projet de cession dans un avenir prévisible).

Lorsqu'il existe une probabilité de distribution de bénéfices dans un avenir prévisible ou une absence de contrôle de la filiale (sociétés associées), un impôt différé passif est constaté.

2.13 Passif courant

■ Provisions courantes

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise ; les charges rattachées sont généralement réglées dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Elles comprennent pour l'essentiel :

Les provisions pour garanties données aux clients (durée un à deux ans maximum) :

Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier.

Les provisions pour frais de fin de chantier :

Il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport aux bases permanentes.

Les provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats :

Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent éventuellement en compte les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

Les coûts de remise en état des sites :

Il s'agit du coût des travaux de remise en état des sites après exploitation (principalement carrières) qui seront réalisés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 37 relative aux passifs, une information relative aux provisions les plus significatives est fournie, dans la mesure où cette information ne peut porter préjudice au Groupe.

■ Passifs sur contrats clients

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation, pour le Groupe, de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat (note 11 de l'annexe).

2.14 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 "Présentation des états financiers", le Groupe présente un compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation de l'ANC n°2013-03 du 7 novembre 2013 et n°2016-01 du 2 décembre 2016 pour la présentation du compte de résultat.

■ Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- un contrat client et ses différentes obligations de performance sont identifiés,
- un prix de transaction est déterminé et affecté aux différentes obligations de performance,
- les obligations de performance distinctes du contrat sont satisfaites,
- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La totalité des contrats du Groupe d'un montant significatif ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

Les produits des activités ordinaires du Groupe se décomposent comme suit :

Ventes de biens

Le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

Contrats de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traité selon la méthode dite à "l'avancement". Le chiffre d'affaires pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux ou par référence aux travaux exécutés. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte notamment les réclamations acceptées par le client ou hautement probables.

Les contrats dégagant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Autres produits des activités ordinaires

Il s'agit de redevances perçues pour utilisation de licences et brevets : le produit est comptabilisé lorsque l'entreprise est en droit d'en percevoir le paiement.

■ Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement. Les dépréciations de *goodwill* sont comprises dans le résultat opérationnel courant.

■ Autres produits et charges non courants

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. La nature de ces éléments est décrite dans la note 12.

■ Coût de l'endettement financier net

Il inclut les charges et produits d'intérêts liés à la trésorerie ainsi que les coûts d'emprunts.

■ Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des *goodwill*.

Lorsque, pour une société, le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

2.15 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7 amendée et la recommandation ANC n°2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte) et n°2016-01 du 2 décembre 2016.

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence sur la trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements, ainsi qu'aux dépréciations et provisions non courantes, avant résultat sur cessions d'actifs, avant coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôt de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.16 Autres indicateurs financiers

- Excédent / endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Soldes créditeurs de banque,
- Dettes financières courantes et non courantes,
- Instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

- Excédent / endettement financier net ajusté d'IFRS 16 : Excédent / endettement financier net majoré des obligations locatives

2.17 Comparabilité des états financiers

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2018 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 décembre 2017.

NOTE 3. ACTIF NON COURANT

3.1 – Synthèse des investissements de l'exercice (exploitation et financier)

	2018	2017
Immobilisations corporelles	455	428
Immobilisations incorporelles et goodwill	7	15
Investissements opérationnels	462	443
Titres de participation et autres titres immobilisés	807	157
Investissements consolidés	1 269	600
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	(174)	(88)
Prix de cession de titres cédés	(6)	(23)
Investissements nets	1 089	489

3.2 - Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Immobilisations en cours et avances sur commandes	TOTAL
Valeur brute				
31 décembre 2016	1 615	5 644	96	7 355
Ecart de conversion	(45)	(172)	(2)	(219)
Virements de rubriques	24	95	(121)	(2)
Changements de périmètre	52	49		101
Acquisitions	40	280	108	428
Cessions et réductions	(37)	(246)		(283)
31 décembre 2017	1 649	5 650	81	7 380
Ecart de conversion	2	4		6
Virements de rubriques	12	156	(138)	30
Changements de périmètre	152	286	6	444
Acquisitions	37	262	156	455
Cessions et réductions	(32)	(398)		(430)
31 décembre 2018	1 820	5 960	105	7 885
Amortissements et dépréciations				
31 décembre 2016	(698)	(4 263)		(4 961)
Ecart de conversion	13	125		138
Virements de rubriques	(1)	1		
Changements de périmètre	(1)	(7)		(8)
Dotations et reprises	(55)	(343)	(1)	(399)
Cessions et réductions	23	211		234
31 décembre 2017	(719)	(4 276)	(1)	(4 996)
Ecart de conversion	(2)	(6)	1	(7)
Virements de rubriques	2	(1)		1
Changements de périmètre	12	(142)		(130)
Dotations et reprises	(61)	(382)		(443)
Cessions et réductions	22	287		309
31 décembre 2018	(746)	(4 520)		(5 266)
Valeur nette				
31 décembre 2016	917	1 381	96	2 394
Dont terrains de gisement (carrières)	272			272
Dont locations financements	3	33		36
31 décembre 2017	930	1 374	80	2 384
Dont terrains de gisement (carrières)	293			293
Dont locations financements	2	17		19
31 décembre 2018	1 074	1 440	105	2 619
Dont terrains de gisement (carrières)	347			347
Dont locations financements	2	48		50

Au 31 décembre 2018, des commandes de matériel ont été engagées pour un montant de 20 M€ (24 M€ fin 2017)

3.3 - Immobilisations incorporelles et Goodwill

	Concessions, brevets et autres droits	Autres	Total immob. incorporelles	Goodwill
Valeur brute				
31 décembre 2016	161	74	235	569
Ecart de conversion	(2)	(3)	(5)	(11)
Virements de rubriques	2	5	7	
Changements de périmètre	(14)	2	(12)	21
Acquisitions	3	12	15	
Cessions et réductions	(2)	(1)	(3)	
31 décembre 2017	148	89	237	579
Ecart de conversion	(1)	(2)	(3)	(2)
Virements de rubriques	30	(28)	2	
Changements de périmètre	12	110	122	157
Acquisitions	4	3	7	
Cessions et réductions	(2)	(3)	(5)	
31 décembre 2018	191	169	360	734
Amortissements et dépréciations				
31 décembre 2016	(96)	(47)	(143)	(69)
Ecart de conversion	2	1	3	
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	14	1	15	3
Dotations et reprises	(6)	(2)	(8)	(1)
Cessions et réductions	2	1	3	
31 décembre 2017	(84)	(46)	(130)	(67)
Ecart de conversion	1		1	1
Virements de rubriques				
Changements de périmètre	(4)	(1)	(5)	6
Dotations et reprises	(10)	(8)	(18)	
Cessions et réductions	2	3	5	
31 décembre 2018	(95)	(52)	(147)	(60)
Valeur nette				
31 décembre 2016	65	27	92	500
31 décembre 2017	64	43	107	512
31 décembre 2018	96	117	213	674

Concessions, brevets et autres droits : il s'agit pour l'essentiel de droits d'exploitation de carrières et, dans une moindre mesure, de brevets et de logiciels.

Les frais de recherche sont pris en charge dans l'exercice.

Les frais de développement sont, pour l'essentiel, pris en charge dans l'exercice car ils ont un caractère permanent et récurrent. Il n'y a pas de projets qui répondent aux conditions d'activation imposées par IAS 38.

Dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée et des Goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable. Si un indice de perte de valeur est identifié, un test de valeur est réalisé selon la méthode décrite en note 2. Ce test est réalisé au moins une fois par an après l'actualisation des budgets et des plans à 3 ans par le Management.

Le détail des actifs à durée de vie indéterminée et des *goodwill* répartis par UGT et les principales hypothèses utilisées pour les tests de valeurs sont les suivantes :

Unités Génératrices de trésorerie	Goodwill	Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	Taux de croissance	Taux d'actualisation	
				H1(1)	H2 (1)
Routes Métropole	134	19	2%	4,97%	4,73%
Routes Europe (hors France)	22		2%	4,97%	4,73%
Routes Amérique du Nord	210	21	2%	4,97%	4,73%
Routes Reste du monde	28		2%	4,97%	4,73%
Spécialités (hors Rail)	28		2%	4,97%	4,73%
Rail	252		2%	4,97%	4,73%
Total	674	40			

(1) selon hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) ou 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2)

Des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés prises individuellement ou en utilisant des scénarios de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Hypothèses utilisées :

- Taux d'actualisation : +2%
- Taux de croissance : - 2%
- Flux de trésorerie normatif : -10%

Dans toutes les hypothèses, la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable des actifs testés.

La valeur recouvrable de chaque UGT serait égale à la valeur comptable des actifs testés avec les taux d'actualisation suivants :

Unités Génératrices de Trésorerie	Taux d'actualisation
Routes Métropole	15,63%
Routes Europe (hors France)	22,05%
Routes Amérique du Nord	12,37%
Routes Reste du monde	25,27%
Spécialités (hors Rail)	9,70%
Rail	8,48%

3.4 - Participations dans les coentreprises et entités associées

	Quote-part dans les capitaux propres	Goodwill et écarts d'évaluation	Dépréciations et amortissements	Valeur nette
31 décembre 2016	302	111	(38)	375
Résultat de l'exercice	63		(2)	61
Dividendes distribués	(53)			(53)
Autres mouvements	9	4		13
31 décembre 2017	321	115	(40)	396
Résultat de l'exercice	30		(2)	28
Dividendes distribués	(36)			(36)
Autres mouvements	8	(9)	7	6
31 décembre 2018	323	106	(35)	394

Principales participations

	Quote-part dans les capitaux propres		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Entités associées				
Tipco Asphalt (1)	104	106	4	21
Mak Mecsek (2)	36	35	3	3
Diverses participations	21	22	2	4
Coentreprises				
Diverses participations (3)	162	156	19	33
Total	323	319	28	61

(1) La société Tipco Asphalt basée à Bangkok (Thaïlande) exerce une activité de distribution et vente de produits bitumineux dans le sud-est asiatique.

(2) La société Mak Mecsek est titulaire pour 30 ans d'un contrat en PPP pour la construction et l'exploitation d'une section neuve de 80 km des autoroutes M 6 (50 km) et M 60 (30 km) dans le sud-ouest de la Hongrie.

(3) Il s'agit principalement de sociétés industrielles (carrières, usines d'émulsions) exploitées en commun avec des partenaires hors groupe. Individuellement, aucune de ces entités ne présente un caractère significatif.

3.5 Activités conjointes

Les activités conjointes sont pour leur part comptabilisées selon les intérêts du Groupe dans les actifs et passifs, produits et charges. La contribution des activités conjointes est la suivante :

	31/12/2018	31/12/2017
Actifs	214	241
Passifs	200	240
Chiffre d'affaires	351	368
Résultat opérationnel courant	17	2

3.6 – Autres actifs financiers non courants

	Participations non consolidées	Autres actifs financiers	Total valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31 décembre 2016	86	162	248	(65)	183
Ecart de conversion	(1)	(3)	(4)	1	(3)
Virements de rubriques	(36)	1	(35)	(2)	(37)
Changements de périmètre	(102)	(1)	(103)		(103)
Acquisitions & autres augmentations	157	27	184		184
Cessions et réductions	(23)	(9)	(32)		(32)
Dotations et reprises				5	5
31 décembre 2017	81	177	258	(61)	197
Ecart de conversion		(1)	(1)		(1)
Virements de rubriques	1	(1)			
Changements de périmètre	(798)	24	(774)	(2)	(776)
Acquisitions & autres augmentations	807	13	820		820
Cessions et réductions	(8)	(44)	(52)		(52)
Dotations et reprises				4	4
31 décembre 2018	83	168	251	(59)	192

Détail des principales participations non consolidées

	Brut	Dépréciation	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Sociétés d'enrobés, de liants et de carrières	22	(5)	17	16
Sociétés non contrôlées	11	(3)	8	7
Sociétés inactives et en cours de liquidation	44	(41)	3	2
Sociétés acquises en fin de période (1)				
Autres participations (2)	6	(3)	3	4
Total	83	(52)	31	29

(1) Ces sociétés non consolidées, car acquises en fin de période, seront consolidées au cours de la période suivante.

(2) Aucune de ces participations ne présente un caractère significatif.

Détail des autres actifs financiers

	Brut	Dépréciation	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Prêts (1)	91	(7)	84	91
Ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) (2)	52		52	57
Autres créances financières	25		25	20
Total	168	(7)	161	168

(1) Prêts accordés : il s'agit principalement de prêts à 20 ans non rémunérés, accordés dans le cadre de l'obligation légale française d'investissement des employeurs dans la construction. Ces prêts sont comptabilisés pour leur valeur nette actualisée en date d'octroi du prêt.

(2) Créance sur la ville de Portsmouth (Grande-Bretagne) en contrepartie des prestations effectuées dans le cadre du contrat de partenariat public-privé pour la réhabilitation et l'entretien de la voirie urbaine signé en 2004 pour une durée de 25 ans (2004-2029). Cette créance est valorisée en application d'IFRIC 12 (modèle de la créance financière).

Répartition des actifs financiers non courants par nature

	Evaluation à la juste valeur				Total
	Actifs financiers en juste valeur par OCI	Actifs financiers en juste valeur par le compte de résultat	Actifs Financiers au coût amorti	Prêts et créances	
31 décembre 2017	-	29	-	168	197
Flux 2018	-	2	-	(7)	(5)
31 décembre 2018	-	31	-	161	192

3.7 Impôts différés et créances fiscales non courantes

	Impôts différés actif	Créances fiscales non courantes	Total
31 décembre 2016	172		172
Ecart de conversion	(1)		(1)
Virements de rubriques et autres	(1)		(1)
Changements de périmètre			
Variations nettes	(16)		(16)
31 décembre 2017	154		154
Ecart de conversion	(1)		(1)
Virements de rubriques et autres	(6)		(6)
Changements de périmètre	(1)		(1)
Variations nettes	(1)		(1)
31 décembre 2018	145		145

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée peu probable s'élève à 129 millions d'euros au 31 décembre 2018 (83 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Le délai de récupération des impôts différés actif est essentiellement à plus de 4 ans.

Principales sources d'impôts différés par nature

	31/12/2018	31/12/2017
Sources actives		
Avantages au personnel	63	79
Déficits fiscaux	48	53
Réévaluation des instruments financiers	2	10
Autres différences temporaires	23	27
Sources passives		
Provisions réglementées	(10)	(9)
Immobilisations (location financement, écarts d'évaluation)	(101)	(55)
Réévaluation des instruments financiers	(2)	(8)
Autres différences temporaires	(2)	(3)
Actif net (passif net) d'impôts différés	21	94

NOTE 4. ACTIF COURANT

4.1 - Stocks, créances courantes et paiements d'avance

	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks	711	(39)	672	542	(41)	501
Matières, approvisionnements et produits finis						
Créances clients	2 548	(112)	2 436	2 461	(147)	2 314
Clients, factures à établir, retenues de garanties (1)						
Actifs sur contrats clients	658		658	539		539
Actifs d'impôts	42		42	197		197
Personnel, organismes sociaux, Etat	246		246	256		256
Créances sociétés apparentées et Créances diverses	525	(28)	497	336	(33)	303
Paiements d'avance	47		47	58		58
Autres créances	818	(28)	790	650	(33)	617

(1) L'antériorité des créances clients est la suivante :

	Créances non échues	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an	Total
Créances brutes	1 555	689	101	203	2 548
Dépréciations	(7)	(5)	(4)	(96)	(112)
Créances client (net)	1 548	684	97	107	2 436
Rappel 2017	1 435	674	96	109	2 314

Risque de crédit : le Groupe considère que son exposition au risque de crédit sur les créances échues est limitée compte tenu de la nature de sa clientèle (Etats, collectivités publiques, entreprises publiques et privées, particuliers).

4.2 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	471		471	383		383
Équivalents de trésorerie (a)	92		92	297		297
Total	563		563	680		680
(a) dont Bouygues Relais	29		29	230		230

Bouygues Relais est la société centrale de trésorerie du Groupe Bouygues.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères.

Ils se répartissent entre les devises suivantes :

	Euro	USD (1)	GBP (1)	Autres (1)	Total
Disponibilités	97	29	68	277	471
Équivalents de trésorerie	87			5	92
Total	184	29	68	282	563
Rappel 31 décembre 2017	397	38	62	183	680

(1) Contrevalleur en euros

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	563	680
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(488)	(80)
Total	75	600

NOTE 5. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital social de Colas SA (en euros)

Le capital social de Colas au 31 décembre 2018 est de 48 981 748,50 euros.

Il est constitué de 32 654 499 actions de 1,50 euros nominal, ayant toutes les mêmes droits (toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double).

Actions détenues en propre au 31 décembre 2018

La société Colas détient 19 093 actions pour un montant de 2 961 415,69 €.

Mouvements de l'exercice : néant

Principaux actionnaires

Société Bouygues SA	31 543 222	96,60%
Autres actionnaires	1 111 277	3,40%

Gestion du capital

L'objectif de la Direction Générale de Colas est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant:

- de conserver un ratio endettement net sur capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Parmi les indicateurs de performance utilisés, certains peuvent être calculés par référence aux capitaux propres mais leur utilisation n'est ni prépondérante ni systématique.

Par ailleurs, il est rappelé que les capitaux propres du Groupe ne sont soumis à aucune restriction statutaire.

Option de souscription d'actions en cours de validité : néant

Réserve de conversion

La réserve de conversion est née le 1er janvier 2004 avec la première application des normes IFRS.

Les principaux écarts de conversion au 31 décembre 2018 concernent les états financiers des sociétés situées dans les pays suivants :

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Etats-Unis	22	23	45
Canada	(8)	(24)	(32)
Grande-Bretagne	(14)	(1)	(15)
Slovaquie	12		12
République tchèque	7	(1)	6
Australie	(4)	(5)	(9)
Autres pays		4	4
Total réserve de conversion	15	(4)	11

NOTE 6. PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 - Provisions non courantes

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données (long terme)	Remise en état des sites (long terme)	Autres	Total
31 décembre 2016	423	235	69	155	35	917
Ecart de conversion	(4)	(2)		(3)	(3)	(12)
Virements de rubriques			(1)	2	8	9
Changements de périmètre		(1)	(1)	5	(2)	1
Ecart actuariel affecté en capitaux propres	(5)					(5)
Dotations	28	36	18	11	13	106
Reprises utilisées	(10)	(36)	(9)	(12)	(9)	(76)
Reprises non utilisées	(6)	(36)	(10)	(2)	(2)	(56)
31 décembre 2017	426	196	66	156	40	884
Ecart de conversion	(1)	(1)	(1)		4	1
Virements de rubriques	3	4		2	(3)	6
Changements de périmètre	(19)	(14)	(19)	4	(10)	(58)
Ecart actuariel affecté en capitaux propres	(55)					(55)
Dotations	34	42	20	27	19	142
Reprises utilisées	(15)	(18)	(7)	(23)	(9)	(72)
Reprises non utilisées	(10)	(23)	(6)	(2)	(3)	(44)
31 décembre 2018	363	186	53	164	38	804

Détail des principales provisions

	31/12/2018	31/12/2017
Récompenses d'ancienneté	95	105
Indemnités de fin de carrière	198	228
Pensions	70	93
Avantages au personnel	363	426
Litiges avec les clients	41	39
Litiges avec le personnel	22	27
Litiges avec des organismes sociaux	82	85
Litiges avec l'administration fiscale	17	18
Litiges avec d'autres administrations		1
Autres litiges	24	26
Litiges et contentieux	186	196
Garanties décennales	34	50
Garanties Génie Civil, Travaux Publics	18	14
Garanties de performance	1	2
Garanties données	53	66

6.2 - Provisions courantes

	Perte à terminaison	Risques travaux et fin de chantier	Garanties données (court terme)	Remise en état des sites (court terme)	Autres	Total
31 décembre 2016	89	88	47	13	87	324
Ecart de conversion	(1)	(1)			(6)	(8)
Virements de rubriques			3		(3)	
Changements de périmètre		(1)				(1)
Dotations	66	25	10	1	17	119
Reprises utilisées	(31)	(20)	(8)	(2)	(27)	(88)
Reprises non utilisées	(31)	(18)	(11)	(1)	(7)	(68)
31 décembre 2017	92	73	41	11	61	278
Ecart de conversion					(3)	(3)
Virements de rubriques		(4)	1		1	(2)
Changements de périmètre	8	1	1		(4)	6
Dotations	59	38	16	2	25	140
Reprises utilisées	(36)	(15)	(13)	(2)	(20)	(86)
Reprises non utilisées	(33)	(18)	(8)		(3)	(62)
31 décembre 2018	90	75	38	11	57	271

NOTE 7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES NON COURANTS

	31/12/2018	31/12/2017
Passifs d'impôts différés	124	60
Dettes fiscales long terme		
Total des impôts non courants	124	60

Les passifs d'impôts différés proviennent pour l'essentiel des décalages fiscaux temporaires (écarts d'évaluation, écarts entre amortissements comptables et fiscaux...).

NOTE 8. DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

Répartition des emprunts portant intérêt par échéance

	Echéances - 1 an 2019	Echéances à plus d'un an					Total 2018	Total 2017
		De 1 à 2 ans 2020	De 2 à 3 ans 2021	De 3 à 4 ans 2022	De 4 à 5 ans 2023	Plus de 5 ans 2024 et +		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39	20	394	14	11	59	498	116
Emprunts issus des locations financement	12	8	8	7	5	2	30	9
Emprunts et dettes financières divers	7	5					5	1
Sous-total	58	33	402	21	16	61	533	126
Concours bancaires courants et soldes crédoeurs de banque	488							
31 décembre 2018	546	33	402	21	16	61	533	
Rappel 31 décembre 2017	120	23	18	16	13	56		126
Partie à moins d'un an de la dette long terme							58	40

Lignes de crédit confirmées et utilisées

	Lignes confirmées – Échéances				Lignes utilisées – Échéances			
	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lignes de crédit	277	2 277	151	2 705	58	472	61	591

Liquidités au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, la trésorerie nette disponible du groupe s'élève à 75 millions d'euros auxquels s'ajoute un montant de 2 004 millions d'euros de lignes de financement moyen terme à plus d'un an confirmées et non utilisées à cette date (contre 1 605 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Début 2019, le Groupe Colas a augmenté ses lignes de financement de plus d'un an de 120 millions d'euros.

Les crédits bancaires confirmés contractés par les sociétés contrôlées par Colas ne comportent pas de clause financière significative susceptible d'entraîner leur exigibilité et/ou leur remboursement anticipé, à l'exception du financement d'acquisition de Miller McAsphalt chez Colas Canada Inc qui comprend temporairement un covenant financier (dette / EBITDA).

Répartition de la dette financière courante et non courante selon la nature de taux

La part de la dette financière courante et non courante à taux fixe après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice et hors concours bancaires courants est de 18% (53 % en 2017).

Risque de taux

La part de la dette financière courante et non courante à taux fixe après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la date de clôture de l'exercice, et hors concours bancaires courants est de 18% (53% en 2017).

Les dettes à taux variables non adossées à un swap de taux d'intérêt se répartissent par échéance de la manière suivante :

Les dettes à taux variables non adossées à un swap de taux d'intérêt se répartissent par échéance de la manière suivante :

en millions d'euros	Echéances						Total
	Moins de 1 an ⁽¹⁾	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et +	
	58	10	383	4	3	24	483

⁽¹⁾ Les dettes à taux fixes à moins d'un an sont considérées comme des dettes à taux variable.

Au 31 décembre 2018, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variables	Taux fixes	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	563	-	563
Emprunts (1) (2)	(540)	(52)	(592)
Concours bancaires courants	(488)	-	(488)
Position nette avant gestion	(465)	(52)	(517)
Couverture de taux (2)	56	(56)	-
Position nette après gestion	(409)	(108)	(517)
Correctif lié à la saisonnalité de l'activité (3)	(436)	-	(436)
Position après gestion et correctif	(845)	(108)	(953)

⁽¹⁾ Dont (1) million d'euros de juste valeur de swaps de taux comptabilisée en « Autres produits et charges comptabilisés ».

⁽²⁾ Les dettes à taux fixes et les couvertures de taux à moins d'un an sont considérées comme étant à taux variable.

⁽³⁾ L'activité et la trésorerie liée à l'activité sont soumises à de fortes variations saisonnières. Ce correctif permet d'estimer la trésorerie moyenne sur l'année qui sert de base au calcul de sensibilité des frais financiers à la variation des taux d'intérêt. Il correspond à la différence entre la trésorerie financière moyenne de l'année (calculée sur la base de la moyenne des trésoreries financières moyennes mensuelles) et la position nette comptable à fin décembre, hors dettes à taux fixe et portefeuille de swaps de taux d'intérêt.

Ainsi, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêt à court terme sur la position nette ci-avant engendrerait une augmentation du coût de l'endettement financier net de 8 millions d'euros.

Répartition de la dette financière courante et non courante par devise

	Euro	USD (1)	GBP (1)	Autres (1)	Total
Dette financière au 31/12/2018					
Non courante	47	16	57	413	533
Courante	407	13	16	110	546
Dette financière au 31/12/2017					
Non courante	63		49	14	126
Courante	26		27	67	120

(1) Contrevaleur en euros.

NOTE 9. EXCEDENT (ENDETTEMENT) FINANCIER NET

Décomposition

	31/12/2017	Flux de trésorerie	Périmètre	Ecart de conversion	Justes valeurs	Autres impacts	Groupe Smac (1)	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	680	(306)	204	(3)		(8)	(4)	563
CBC et soldes créditeurs de banque	(80)	(298)	(126)	3		8	5	(488)
Trésorerie nette	600	(604)	78				1	75
Dettes financières non courantes	126	399	7	(9)		16	(6)	533
Dettes financières courantes (partie à moins d'un an)	40	(8)	6	(1)		22	(1)	58
Instruments financiers nets	1							1
Endettement brut	167	391	13	(10)		38	(7)	592
Excédent financier net (Endettement financier net)	433	(995)	65	10		(38)	8	(517)

(1) Actifs et passifs disponibles à la vente

Variations de l'exercice

	31/12/2018	31/12/2017
Endettement net au début de l'exercice	433	517
Trésorerie provenant de l'activité	365	473
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(978)	(438)
Trésorerie résultant du financement	(34)	(15)
Dividendes versés	(270)	(91)
Autres (Effet des variations de change, périmètre et divers) (1)	(33)	(13)
Excédent (Endettement) financier net à la fin de l'exercice	(517)	433

(1) dont endettement financier net Groupe SMAC : 8 M€

NOTE 10. AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel, organismes sociaux, Etat	899	915
Autres dettes non financières	394	488
Total des autres dettes	1 293	1 403

NOTE 11. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

Ventilation par nature de produits

	2018	2017
Ventes	2 353	1 780
Prestations de service	403	393
Contrats de construction	10 434	9 532
Chiffre d'affaires (1)	13 190	11 705
Autres produits des activités ordinaires	-	-
Produits des activités ordinaires	13 190	11 705

(1) Le chiffre d'affaires reconnu avec réalisation de performance dans l'année précédente est non significatif

Informations relatives aux contrats de construction

	2018	2017
Travaux à facturer	658	539
Retenues de garantie	147	99
Travaux facturés d'avance	(295)	(300)
Avances reçues	(101)	(78)

NOTE 12. RESULTAT OPERATIONNEL

Détail des autres produits et charges courants

	2018	2017
Bénéfices attribués et pertes transférées sur opérations faites en commun	39	53
Produits sur cessions d'actifs	180	110
Reprises de provisions et dépréciations non utilisées	145	121
Autres produits opérationnels (1)	376	401
Autres produits d'exploitation	740	685
Pertes attribuées et bénéfices transférés sur opérations faites en commun	(25)	(38)
Valeurs nettes des actifs cédés	(125)	(65)
Autres charges opérationnelles	(76)	(90)
Autres charges d'exploitation	(226)	(193)

(1) Principalement refacturations de charges aux associés de sociétés en participation et de GIE.

Détail des autres produits et charges non courants

Autres produits non courants	-	-
Autres produits non courants	-	-
Autres charges non courantes (1)	(31)	(5)
Autres charges non courantes	(31)	(5)

(1) 2017 / 2018 : charges liées à la restructuration de la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD). En 2018, une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat figure également pour 10 M€.

NOTE 13. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Coût de l'endettement financier net

	2018	2017
Produits d'intérêts liés à la trésorerie	14	14
Produits des placements		1
Produits financiers	14	15
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(16)	(14)
Charges d'intérêts sur locations financement	(1)	
Charges d'intérêts sur dettes financières	(28)	(15)
Charges financières	(45)	(29)
Coût de l'endettement financier net	(31)	(14)

Autres produits et charges financiers

	2018	2017
Dividendes reçus de participations non consolidées	1	2
Reprises sur provisions financières	6	9
Produits de cessions sur actifs financiers	1	1
Autres produits		2
Autres produits financiers	8	14
Dotations aux provisions financières	(3)	(4)
Valeur nette comptable des actifs financiers cédés	(4)	(6)
Autres charges	(3)	(3)
Autres charges financières	(10)	(13)
Autres produits et charges financiers	(2)	1

NOTE 14. IMPOT

Décomposition

	2018	2017
Impositions exigibles	(85)	(90)
Impositions différées	(6)	(11)
Rappels ou dégrèvements d'impôts	(2)	11
Impôts sur distributions	(4)	(4)
Charge d'impôt	(97)	(94)
Dotations / reprise provisions pour impôt	1	19
Charge nette d'impôt	(96)	(75)

Rapprochement entre impôt théorique et charge réelle

Les différences constatées entre la charge d'impôt théorique, déterminée au taux applicable à la société Colas, société mère du Groupe soit 34,43%, et la charge de l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
Charge d'impôt théorique	(102)	(118)
Incidence des taux d'impôt réduits ou majorés	33	19
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	4	7
Actifs d'impôts différés non comptabilisés (1)	(53)	(17)
Impôts non liés au résultat	(5)	26
Effet des crédits d'impôts (CICE et CIR)	20	24
Effet des autres différences permanentes (2)	7	(16)
Charge d'impôt comptabilisée	(96)	(75)

(1) Récupération jugée trop lointaine

(2) Dont incidence du report variable sur 2018 : France - 1 et Etats-Unis + 12

NOTE 15. RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre, à l'exclusion des actions propres détenues.

	2018	2017
Résultat net (part du Groupe) en euros	226 070 000	327 963 000
Nombre d'actions en circulation	32 635 406	32 653 906
Résultat net par action (en euros)	6,93 €	10,04 €

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation au 31 décembre, augmenté des options de souscription en cours de validité.

Comme il n'existe plus d'options de souscription en cours de validité, le résultat dilué est égal au résultat par action.

Résultat net dilué par action (en euros)	6,93 €	10,04 €
-------------------------------------------------	---------------	----------------

	2018	2017
<i>Dividende par action (en euros)</i>		
Acompte sur dividende	-	-
Solde du dividende	5,55 €	8,20 €
Dividende net global	5,55 €	8,20 €

	2018	2017
<i>Montant du dividende (en millions euros)</i>		
Acompte sur dividende	-	-
Solde du dividende	181	268
Dividende net global	181	268

Le dividende global qui sera distribué au titre de l'exercice 2018 sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 17 avril 2019.

NOTE 16. INFORMATION SECTORIELLE ET AUTRES INDICATEURS

16.1 Information sectorielle

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » demande à ce que les secteurs opérationnels soient identifiés sur la base du *Reporting* interne de l'entreprise examiné par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation des performances.

Détermination des secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées comme suit :

- **Routes Métropole** regroupe l'activité routière en France métropolitaine.
- **Routes Europe** regroupe les activités routières en Europe (hors France).
- **Routes Amérique du Nord** regroupe les activités routières aux Etats-Unis et au Canada.
- **Routes Reste du monde** regroupe les activités routières en Afrique, au Maghreb, dans l'Océan Indien, dans les Départements et Territoires français d'Outre-Mer, en Asie/Australie et au Moyen-Orient.
- **Spécialités** regroupe les activités de spécialités en France et à l'international : étanchéité, ferroviaire, signalisation et sécurité routière, réseaux.
- **Holding** regroupe l'activité du siège social de Colas.

Rapprochements

Les chiffres du *Reporting* interne et ceux de la comptabilité sont identiques ; c'est pourquoi il n'est pas présenté d'état de rapprochement.

Information relative aux principaux clients

	Routes	Spécialités	Total
Etats, entreprises publiques et collectivités locales	58%	52%	57%
Entreprises privées et particuliers	42%	48%	43%

Aucun client pris individuellement ne dépasse 10% du chiffre d'affaires.

Compte de résultat par secteurs opérationnels

	Routes Métropole	Routes Europe	Routes Amérique du Nord	Routes Reste du Monde	Spécialités	Holding	Consolidé
Exercice 2017 (rappel)							
Travaux et prestations	3 872	1 356	1 969	888	1 820	20	9 925
Ventes de produits	432	247	556	328	217		1 780
Produits des activités ordinaires	4 304	1 603	2 525	1 216	2 037	20	11 705
Résultat avant amortissements	255	112	202	104	70	26	769
Amortissements	(120)	(44)	(111)	(57)	(58)	(17)	(407)
Résultat opérationnel courant	135	68	91	47	12	9	362
Résultat opérationnel non courant						(5)	(5)
Résultat opérationnel	135	68	91	47	12	4	357
Charges sur endettement financier	(1)	(1)	(4)	(3)	(7)	2	(14)
Autres produits et charges financiers	(1)	3			(1)		1
Charge d'impôt	(26)	(10)	5	(10)	(17)	(17)	(75)
Résultat des entreprises associées	5	7	13	35	1		61
Résultat net	112	67	105	69	(12)	(11)	330
Exercice 2018							
Travaux et prestations	4 259	1 541	2 371	892	1 752	22	10 837
Ventes de produits	472	299	970	373	237	2	2 353
Produits des activités ordinaires	4 731	1 840	3 341	1 265	1 989	24	13 190
Résultat avant amortissements	309	102	258	99	21	31	820
Amortissements	(133)	(48)	(147)	(53)	(58)	(22)	(461)
Résultat opérationnel courant	176	54	111	46	(37)	9	359
Résultat opérationnel non courant				(5)		(26)	(31)
Résultat opérationnel	176	54	111	41	(37)	(17)	328
Charges sur endettement financier	(1)	(1)	(22)	(2)	(8)	3	(31)
Autres produits et charges financiers	1			(1)	(1)	(1)	(2)
Charge d'impôt	(44)	(10)	(14)	(19)	(10)	1	(96)
Résultat des entreprises associées	4	9	3	11	1		28
Résultat net	136	52	78	30	(55)	(14)	227

Actifs et passifs par secteurs opérationnels

	Routes Métropole	Routes Europe	Routes Amérique du Nord	Routes Reste du monde	Spécialités	Holding	Consolidé
31 décembre 2017							
Actifs sectoriels	2 479	1 060	1 388	1 295	1 780	610	8 612
Passifs sectoriels	1 838	670	577	779	1 423	498	5 785
Investissements (1)	(108)	(27)	(100)	(37)	(54)	(17)	(343)
31 décembre 2018							
Actifs sectoriels	2 678	1 136	2 323	1 384	1 804	415	9 740
Passifs sectoriels	2 116	732	1 218	838	1 359	658	6 921
Investissements (1)	(122)	(49)	(130)	(49)	66	(16)	(300)

(1) Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles

Produits des activités ordinaires par zones géographiques

	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
Exercice 2017 (rappel)					
Routes	4 703	1 622	2 525	798	9 648
Spécialités	1 384	416	4	233	2 037
Holding	17			3	20
Total	6 104	2 038	2 529	1 034	11 705
Exercice 2018					
Routes	5 140	1 859	3 341	837	11 177
Spécialités	1 299	485	5	200	1 989
Holding	21			3	24
Total	6 460	2 344	3 346	1 040	13 190

Actifs et passifs par zones géographiques

	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Reste du monde	Consolidé
31 décembre 2017 (rappel)					
Actifs non courants	1 862	593	842	453	3 750
Actifs courants	2 845	755	546	716	4 862
Total des actifs	4 707	1 348	1 388	1 169	8 612
Passifs non courants	699	212	114	45	1 070
Passifs courants	2 808	692	462	753	4 715
Total des passifs	3 507	904	576	798	5 785
Actif net	1 200	444	812	371	2 827
31 décembre 2018					
Actifs non courants	1 753	656	1 374	454	4 237
Actifs courants	2 541	908	949	774	5 172
Actifs détenus en vue de la vente	331				331
Total des actifs	4 625	1 564	2 323	1 228	9 740
Passifs non courants	606	209	598	48	1 461
Passifs courants	2 975	790	620	750	5 135
Passifs détenus en vue de la vente	325				325
Total des passifs	3 906	999	1 218	798	6 921
Actif net	719	565	1 105	430	2 819

16.2 Autres indicateurs

	2018	2017
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts (I)	665	675
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(288)	(355)
Cash-flow libre (I) + (II)	377	320
Capacité d'autofinancement	792	764
EBITDA (a)	775	736

(a) EBITDA = Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations - reprises de provisions et dépréciations non utilisées

NOTE 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent la somme des encours notionnels au 31 décembre 2018 de chaque type de produit utilisé, avec répartition par échéance finale pour les opérations de taux et répartition par devise pour les opérations de change.

Couverture du risque de taux

Swaps de taux	Échéances			Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
	Moins an	d'un de un à cinq ans	plus de cinq ans		
Sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Sur passifs financiers	1	11	45	57	61

Afin de garantir à la ville de Portsmouth (GB) une redevance mensuelle forfaitaire fixe sur les 25 années du contrat de réhabilitation et d'entretien de sa voirie, un swap de taux, à échéance janvier 2028, a été mis en place.

Ce swap est receveur de taux variable, payeur de taux fixe. Son montant nominal suit parfaitement le profil de tirage puis d'amortissement du financement sans recours de ce contrat, de manière à adosser le coût fixe de la dette à la redevance forfaitaire perçue. Au 31 décembre 2018, le montant du notionnel de ce swap est de 45 millions d'euros (40 millions de GBP).

Couverture du risque de change

	HUF (1)	GBP (1)	USD (1)	Autres (1)	31/12/2018	31/12/2017
Achats à terme	195	0	75	36	306	478
Ventes à terme	0	62	4	44	110	102

(1) Contrevaleur en euros.

Couverture du risque de matières premières

	31/12/2018	31/12/2017
Achats à terme	2	3
Ventes à terme	1	2

Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2018, la valeur de marché (Net Present Value) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (10) millions d'euros, y compris intérêts courus non échus (ICNE). Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir une partie des dettes du groupe.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : 1 million d'euros
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : (11) millions d'euros
- opérations ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une relation de couverture : 0 million d'euros.

Toutes les opérations en portefeuille sont réalisées à des fins de couverture.

En cas de translation de la courbe des taux de + 1 % (et respectivement de - 1 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture passerait de (10) à (7) millions d'euros (et respectivement à (14) millions d'euros), y compris ICNE.

En cas d'évolution uniforme défavorable de l'euro de 1% par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (11) millions d'euros, y compris ICNE.

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1% du prix des matières premières, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers resterait à (10) millions d'euros, y compris ICNE.

L'impact de la valeur de marché du swap de taux mis en place pour le contrat avec la ville de Portsmouth (GB), soit (11) millions d'euros y compris ICNE, est intégralement compensé par la valeur de marché du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par le client, soit + 11 millions d'euros.

Le total de la valorisation du portefeuille d'instruments financiers net de la valorisation du dérivé incorporé à la redevance fixe contractuelle payée par la ville de Portsmouth est de + 1 million d'euros, y compris ICNE.

Les calculs ont été effectués par un prestataire indépendant selon les usages en vigueur sur les marchés.

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Engagements de garantie

Échéances	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Engagements donnés					
Avals et cautions	16	45	2	63	57
Engagements contractuels divers	6	25	93	124	124
Engagements reçus					
Obligations contractuelles	-	-	-	-	-
Sûretés réelles données					
Hypothèques ou nantissements	6	71	8	85	63

La présentation des engagements ci-dessus n'omet pas d'engagements significatifs, selon les règles comptables en vigueur.

Engagements sur contrats de locations simples

Échéances	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Engagements donnés / reçus	69	276	4	349	251

Montant des paiements minimaux futurs jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains nus, terrains de gisement, constructions et matériels).

Autres engagements donnés

La société a émis pour l'année 2018 une garantie en conformité avec l'article 17 du "Companies (Amendment) Act 1986 of Ireland" au profit des sociétés Colas Teoranta, Road Maintenance Services Ltd, Colas Building Products Ltd, Cold Chon (Galway) Ltd, Colfix (Dublin) Ltd, Road Binders Ltd, Chemoran Ltd, Atlantic Bitumen Company Ltd, et Georgevale Ltd.

Informations sur les contrats de location financement (inscrits au bilan)

Echéances	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Montant des paiements minimaux futurs	12	28	2	42
Montant représentant les charges de financement				
Valeur actualisée des paiements minimaux	12	28	2	42
Rappel 31/12/2017	6	7	1	14

NOTE 19. EFFECTIF MOYEN, ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Effectif moyen

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 61 514 pour l'exercice 2018, contre 58 273 en 2017.

Régimes à cotisations définies

	2018	2017
Montants comptabilisés en charges	871	823

Ces charges comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régimes obligatoires et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

Régimes à prestations définies

	Indemnités de fin de carrière		Pensions (1)	
	2018	2017	2018	2017
Coûts des services rendus	(1)	2	14	2
Charges d'intérêt sur l'obligation	3	4		
Rendement attendu des actifs du régime			(2)	
Charges nettes comptabilisées	2	6	12	2
Valeur actualisée des obligations	198	228	433	467
Juste valeur des actifs du régime			(363)	(374)
Passifs nets comptabilisés	198	228	70	93

(1) Ces pensions sont gérées par des fonds indépendants de l'entreprise.

Variations des éléments du bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2018	2017	2018	2017
Au 1er janvier	228	217	93	105
Ecart de conversion		(1)	(1)	(4)
Virements de rubriques et autres			2	1
Changements de périmètre	(13)			
Ecart actuariel affectés en capitaux propres	(19)	6	(36)	(11)
Charges comptabilisées	2	6	12	2
Au 31 décembre	198	228	70	93

Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les indemnités de fin de carrière et médailles du travail

L'incidence des changements d'hypothèses évaluée à la clôture de l'exercice a été comptabilisée en autres produits et charges comptabilisés, en conformité avec la méthode comptable utilisée par le Groupe (IAS 19 révisée).

	2018	2017
Taux d'actualisation - IBoxx € Corporate A10 (a)	2,1042%	1,5035%
Table de survie Femmes	Insee 2012-2014 Femmes	Insee 2006-2008
Table de survie Hommes	Insee 2012-2014 Hommes	Insee 2006-2008

Age de départ à la retraite des cadres	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite des Etam et compagnons	63 ans	63 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

(a) Une baisse de 0,7% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 20 M€. Selon les principes comptables Groupe, cet écart actuariel serait comptabilisé en « Autres produits et charges comptabilisés ».

Avantage en actions

En 2018, des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été attribuées par Bouygues à certains collaborateurs de Colas et de ses filiales. Le montant de cet avantage n'est pas significatif.

NOTE 20. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Identité des parties liées

Parties liées en amont : Bouygues, ses filiales, participations et entreprises associées.
 Coentreprises et activités conjointes : Carrières Roy et diverses coentreprises non significatives.
 Entreprises associées : Tipco Asphalt, Mak et diverses entreprises associées non significatives.
 Autres parties liées : Fondation Colas, diverses sociétés non consolidées.

Détail des opérations avec des parties liées

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Parties liées en amont	65	66	65	102	70	271	441	33
Coentreprises et activités conjointes	62	62	99	138	46	52	43	38
Entreprises associées	6	1	19	15	4	3	11	9
Autres parties liées	29	44	65	58	22	27	3	18
Total	162	173	248	313	142	353	498	98
Échéances à moins de 1 an							496	96
Échéances de 1 à 5 ans							2	2
Échéances à plus de 5 ans							-	-

Avantages accordés aux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les membres du Comité de Direction présents au 31 décembre. En 2018, comme en 2017, ce Comité est composé de six membres : le Président Directeur Général et cinq dirigeants salariés.

Rémunérations directes

Le montant des rémunérations directes versées au comité de direction en 2018, s'est élevé à 6,7 millions d'euros (6,0 millions d'euros en 2017).

Avantages postérieurs à l'emploi

PDG : régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime avec un plafond égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

Autres dirigeants : cotisations employeur dans le cadre d'un régime de retraite complémentaire à cotisations définies (4% de l'ensemble de la rémunération du collaborateur).

Avantages en actions

Le montant de l'avantage lié à l'attribution en 2018 de titres Bouygues aux dirigeants n'est pas significatif.

Jetons de présence

Le montant brut des jetons de présence payés aux Administrateurs en 2018 s'est élevé à 195.600 €.

NOTE 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Présentation des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales

	31/12/2018	31/12/2017
Actif non courant	(707)	(137)
Actif courant	(648)	(56)
Passif non courant	67	1
Passif courant	481	35
Trésorerie	6	23
Coût d'acquisition ou de cession net	(801)	(134)
Trésorerie acquise ou cédée	78	(10)
Dettes nettes sur titres	3	65
Flux de trésorerie net résultant de l'acquisition ou la sortie des filiales	(720)	(79)

Détermination de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité

	31/12/2018	31/12/2017
Actif		
Stocks	(109)	(11)
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés / Actifs sur contrats clients	(214)	(329)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	(19)	(27)
S/total Actif (a)	(342)	(367)
Passif		
Avances et acomptes reçus sur commandes	68	150
Fournisseurs et comptes rattachés / Passifs sur contrats clients	76	126
Provisions courantes	(6)	(36)
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	(91)	(78)
S/total Passif (b)	47	162
Variation du Besoin du Fonds de Roulement lié à l'activité	(295)	(205)

(a) (Augmentation) Diminution

(b) Augmentation (Diminution)

NOTE 22. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous communiquons ci-après les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge du contrôle des comptes consolidés du groupe Colas (sociétés faisant l'objet d'une intégration globale).

	Mazars		KPMG	
	2018	2017	2018	2017
Commissariat aux comptes : certification des comptes individuels et consolidés :				
Société Colas	0,3	0,3	0,3	0,2
Filiales	3,7	2,5	3,4	4,0
Missions accessoires				
Sous-total	4,0	2,8	3,7	4,2
Autres prestations : juridique, fiscal, social		0,1	1,8	0,1

Total	4,0	2,9	5,5	4,6
--------------	------------	------------	------------	------------

Autres prestations : juridique, fiscal, social – KPMG en 2018 : travaux réalisés dans le cadre de l'acquisition du groupe Miller McAsphalt et de la cession de SMAC

NOTE 23. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés mentionnées font l'objet d'une consolidation globale sauf mention particulière (ME : mise en équivalence).

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2018	2017
France			
Métropole			
Colas Centre-Ouest	Nantes (44)	100,0	100,0
Colas Ile-de-France-Normandie	Magny-les-Hameaux (78)	100,0	100,0
Colas Nord - Est	Nancy (54)	100,0	100,0
Colas Rhône-Alpes-Auvergne	Lyon (69)	100,0	100,0
Colas Midi-Méditerranée	Aix-en-Provence (13)	100,0	100,0
Colas Sud-Ouest	Mérignac (33)	100,0	100,0
Aximum	Magny-les-Hameaux (78)	100,0	100,0
Spac	Nanterre (92)	100,0	100,0
Smac	Issy les Moulineaux (92)	100,0	100,0
Colas Rail	Maisons-Laffitte (78)	100,0	100,0
Société de la Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque (59)	100,0	100,0
SPEIG	Vélizy-Villacoublay (78)	100,0	100,0
Départements d'Outre-Mer			
GTOI	Le Port - La Réunion	100,0	100,0
SCPR	Le Port - La Réunion	100,0	100,0
Colas Mayotte	Mamoudzou – Mayotte	100,0	100,0
Colas Martinique	Le Lamentin - Martinique	100,0	100,0
Sogetra	Les Abymes - Guadeloupe	100,0	100,0
Ribal Travaux Publics	Cayenne - Guyane	100,0	100,0
Territoires d'Outre-mer			
Société Colas de Nouvelle-Calédonie	Nouméa – Nouvelle-Calédonie	100,0	100,0
Europe (hors France)			
Colas Belgium	Bruxelles – Belgique	100,0	100,0
Colas Danmark A/S	Glostrup – Danemark	100,0	100,0
Colas Ltd	Rowfant Crawley – Grande-Bretagne	100,0	100,0
Colas Hungaria	Budapest – Hongrie	100,0	100,0
Colas Polska	Sroda Wilkp - Pologne	100,0	100,0
Colas CZ	Prague – République Tchèque	99,1	99,1
ISK	Kosice - Slovaquie	100,0	100,0
Cesty Nitra	Nitra – Slovaquie	100,0	100,0
Colas Teoranta	Maynooth – République d'Irlande	100,0	100,0
Colas Suisse Holding SA	Lausanne – Suisse	99,2	99,2
Amérique du Nord			
Colas Canada Inc.	Toronto – Ontario – Canada	100,0	100,0
Colas Inc.	Morristown – New Jersey – Etats-Unis	100,0	100,0
Afrique – Océan Indien			
Colas Gabon	Libreville – Gabon	89,9	89,9
Colas Madagascar	Antananarivo – Madagascar	100,0	100,0
Colas Afrique	Cotonou - Bénin	100,0	100,0
Transinvest Construction Ltd	Petite Rivière – Ile Maurice	100,0	100,0

Gamma Materials (ME)	Beau Bassin – Ile Maurice	50,0	50,0
Colas du Maroc	Casablanca – Maroc	100,0	100,0
Grands Travaux Routiers	Rabat – Maroc	67,9	67,9
Colas South Africa	Le Cap - Afrique du Sud	100,0	100,0

Sociétés	Siège social	% d'intérêt	
		2018	2017
Asie			
Tipco Asphalt (ME)	Bangkok – Thaïlande	31,2	31,4
Hincol (ME)	Mumbai – Inde	30,0	30,0
Colas Australia Group	Sydney – Australie	100,0	100,0

Une liste exhaustive du périmètre est disponible auprès de Monsieur Olivier Grevoz.
E-mail : olivier.grevoz@colas.com

NOTE 24. PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION

Convention : 1 euro = x unités monétaires locales

Pays	Unité monétaire	Cours 31/12/2018	Cours moyen 2018	Cours 31/12/2017	Cours moyen 2017
Europe					
Croatie	Kuna croate	7,4125	7,418	7,44	7,4636
Danemark	Couronne danoise	7,4673	7,4532	7,4449	7,4386
Grande-Bretagne	Livre sterling	0,8945	0,8847	0,8872	0,8765
Hongrie	Forint	320,98	318,9185	310,33	309,1932
Pologne	Zloty	4,3014	4,262	4,177	4,2576
République tchèque	Couronne tchèque	25,724	25,6491	25,535	26,3334
Suisse	Franc suisse	1,1269	1,155	1,1702	1,1113
Amérique du Nord					
Etats-Unis	Dollar US	1,145	1,1806	1,1993	1,1291
Canada	Dollar canadien	1,5605	1,5292	1,5039	1,464
Autres					
Australie	Dollar australien	1,622	1,5796	1,5346	1,4724
Maroc	Dirham	10,9573	11,0831	11,2218	10,9598
Thaïlande	Baht	37,052	38,1624	39,121	38,2868

NOTE 25. IMPACTS LIES A LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 : « PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS » ET IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »

La norme IFRS 15 est appliquée par le Groupe depuis le 1er janvier 2018, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif. L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les fonds propres du Groupe. Le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires « à l'avancement » est conforme aux dispositions d'IFRS 15.

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe depuis le 1er janvier 2018 de manière rétrospective, sans ajustement des comparatifs lors de la première application. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique également depuis le 1er janvier 2018, avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9.

L'application de cette norme se traduit par une diminution des capitaux propres au 31 décembre 2017 de 22 millions d'euros nets d'impôts différés, provenant de la comptabilisation des dépréciations clients sur la base des pertes attendues.

NOTE 26. IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX"

Cette note présente les effets de la première application de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23 sur les états financiers du Groupe, ainsi que sur les principaux indicateurs de performance.

IFRS 16

La norme IFRS 16 sera appliquée par le Groupe au 1^{er} janvier 2019, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif. Elle viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre les "contrats de location simple" et les "contrats de location-financement". Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location-financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas retraiter les contrats de location dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à cinq mille euros et ceux dont la durée raisonnablement certaine est inférieure à douze mois. Ces contrats de location sont comptabilisés en résultat au rythme des paiements. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat séparément, en distinguant les composantes locatives des composantes non locatives (services).

L'option d'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles n'a pas été retenue par le Groupe.

Les impacts sur le bilan au 31 décembre 2018 sont présentés ci-après, et concernent principalement la constatation d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative notamment au titre des baux immobiliers et des équipements. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain. Elle est en général de neuf ans concernant les contrats portant sur des biens immobiliers en France. En l'absence de coûts directs initiaux significatifs, le droit d'utilisation correspond à la valeur actualisée des loyers. Ce droit est amorti et fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice révélant une possible perte.

Les montants des actifs et des dettes de location-financement classés actuellement en immobilisations corporelles et en dettes financières ont été reclassés respectivement en droits d'utilisation des actifs loués et en obligations locatives. Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et obligations locatives, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, comme c'était le cas antérieurement pour les locations-financement.

La norme IFRS 16 se traduit par une réduction des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2018 de 22 millions d'euros nets d'impôts différés. Au 31 décembre 2017, l'incidence aurait été une diminution de 23 millions d'euros nets d'impôts différés.

L'application de la norme IFRS 16 ne modifie pas les conclusions des tests de dépréciation des *goodwill* pratiqués au 31 décembre 2017 retraité et au 31 décembre 2018.

IFRIC 23

Les dispositions de l'interprétation IFRIC 23 seront appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2019 de manière rétrospective, sans ajustement des comparatifs lors de la première application. Son application n'a aucun impact sur les capitaux propres du Groupe et entraîne le reclassement en dettes fiscales des provisions pour risque portant sur l'impôt sur les sociétés. Une première estimation de l'effet de l'interprétation est présentée sur le bilan au 31 décembre 2018.

Tous les comptes retraités présentés ci-après sont provisoires dans l'attente du chiffrage définitif dans les systèmes d'information et n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

États financiers au 31 décembre 2018 retraités de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23

Bilan consolidé	31/12/2018 8 Publié	Impacts IFRS 16	Impacts IFRIC 23	31/12/2018 8 Retraité
En millions d'euros				
Immobilisations corporelles	2 619	(50)		2 569
Droits d'utilisation des actifs loués		370		370
Immobilisations incorporelles	213			213
Goodwill	674			674
Coentreprises et entités associées	394			394
Autres actifs financiers non courants	192			192
Impôts différés actifs et créances fiscales non courants	145	5		150
Actif non courant	4 237	325		4 562
Stocks	672			672
Clients et comptes rattachés	2 436			2 436
Actifs sur contrats clients	658			658
Actif d'impôt (exigible)	42			42
Autres créances courantes	790			790
Trésorerie et équivalents de trésorerie	563			563
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	11			11
Actif courant	5 172			5 172
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	331	8		339
Total des actifs	9 740	333		10 073
Capital social et primes	384			384
Résultats accumulés	2 172	(23)		2 149
Actions propres détenues	(3)			(3)
Réserve de conversion	11			11
Résultat consolidé	226	1		227
Capitaux propres (part du Groupe)	2 790	(22)		2 768
Participations ne donnant pas le contrôle	29			29
Capitaux propres	2 819	(22)		2 797
Dettes financières non courantes	533	(30)		503
Obligations locatives non courantes		317		317
Provisions non courantes	804		(12)	792
Impôts différés passifs et dettes fiscales non courants	124	(2)		122
Passif non courant	1 461	285	(12)	1 734
Avances et acomptes reçus sur commande				
Dettes financières courantes	58	(12)		46
Obligations locatives courantes		74		74
Impôts courants	52		12	64
Fournisseurs et comptes rattachés	2 115			2 115
Passifs sur contrats clients	846			846
Provisions courantes	271			271
Autres passifs courants	1 293			1 293
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	488			488
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	12			12
Passif courant	5 135	62	12	5 209
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	325	8		333
Total capitaux propres et des passif	9 740	333		10 073
Excédent (Endettement) financier net	(517)	(349)		(866)
Obligations locatives IFRS 16		391		391
Excédent (Endettement) financier net ajusté	(517)	42		(475)

Compte de résultat consolidé	2018 Publié	Impacts IFRS 16	2018 Retraité
En millions d'euros			
Chiffre d'affaires	13 190		13 190
Achats consommés	(6 260)		(6 260)
Charges de personnel	(3 525)		(3 525)
Charges externes	(2 849)	77	(2 772)
Impôts et taxes	(167)		(167)
Dotations nettes aux amortissements	(461)		(461)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(68)	(68)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(100)		(100)
Variations des stocks de production	17		17
Autres produits d'exploitation	740	5	745
Autres charges d'exploitation	(226)		(226)
Résultat opérationnel courant	359	14	373
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	(31)		(31)
Résultat opérationnel	328	14	342
Produits financiers	14		14
Charges financières	(45)		(45)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(13)	(13)
Coût de l'endettement financier net	(31)	(13)	(44)
Autres produits financiers	8		8
Autres charges financières	(10)		(10)
Impôt	(96)		(96)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	28		28
Résultat net	227	1	228
Résultat net attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	1		1
Résultat net part du Groupe	226	1	227

Tableau des flux de trésorerie consolidé	2018 Publié	Impacts IFRS 16	2018 Retraité
En millions d'euros			
Résultat net consolidé	227	1	228
Retraitement :			
Quote-part de résultat des coentreprises et entités associées	(28)		(28)
Dividendes reçus des coentreprises et entités associées	36		36
Dividendes des sociétés non consolidés	(1)		(1)
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	483		483
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		68	68
Plus et moins-values de cession d'actifs	(52)		(52)
Charges calculées diverses			
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	665	69	734
Reclassement du coût de l'endettement financier net	31	13	44
Retraitement de l'impôt	96		96
Capacité d'autofinancement (CAF)	792	82	874
Impôts décaissés	(132)		(132)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes	(295)		(295)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)	365	82	447
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(462)		(462)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	174		174
Dette nette sur immobilisations corporelles et incorporelles	(12)		(12)
Sous/total	(300)		(300)
Acquisition et cession de titres de participation:			
- Prix d'acquisition des titres	(807)		(807)
- Prix de cession des titres	6		6
- Créance (dette) nette sur achats et cessions de titres	3		3
- Trésorerie acquise	78		78
Sous/total	(720)		(720)
Autres flux liés aux opérations d'investissements:			
- Dividendes reçus de sociétés non consolidées	1		1
- Variation des autres immobilisations financières	41		41
Sous/total	42		42
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (b)	(978)		(978)
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(3)		(3)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(268)		(268)
Dividendes versés par les sociétés intégrées aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)		(2)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	391		391
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(69)	(69)
Coût de l'endettement financier net	(31)	(13)	(44)
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	87	(82)	5
Incidence des variations des cours des devises (d)			
Variations de la trésorerie nette (a+b+c+d+e)	(526)		(526)
Trésorerie nette à l'ouverture	600		600
Groupe Smac : trésorerie positionné au bilan en activité détenue en vue de la vente	1		1
Trésorerie nette à la clôture	75		75